

Lyon, le 26 mai 2026

**Convocation Assemblée Générale
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes tennis de table
Samedi 27 juin 2026 à LYON**

Lieu : Office des Sports de Lyon, Quai Fillon 69007 LYON

Conformément aux statuts en vigueur :

Article 5.3 - Obligation aux clubs régionaux d'assister à l'AG de Ligue.

La qualification de « club régional » sera acquise pour tout club ayant une ou plusieurs équipes en championnat national et/ou régional durant la phase en cours ou la précédente. A défaut, une pénalité calculée par voix et votée par le Conseil de Ligue chaque saison sera appliquée.

Article 5.4 - Le vote par procuration n'est pas autorisé

Article 5.5 - Chaque association envoie à l'Assemblée Générale son Président. En cas d'empêchement, celui-ci peut être représenté par un autre membre de l'association dûment mandaté par le Président de l'association.

Les représentants des associations doivent avoir atteint l'âge de seize ans révolus et être titulaires d'une licence fédérale au titre de l'association qu'ils représentent.

Le nombre de voix sera établi sur la base du nombre de licences au 31 mai 2026 conformément au conseil de Ligue du 23 mai 2026. La liste détaillée sera publiée sur le site de la ligue, le dimanche 31 mai 2026 :

Les associations ayant des équipes en championnat régional et/ou national en 2025-2026, première ou seconde phase, sont tenues d'assister à l'AG. **Pour ces clubs en obligation qui n'auraient pas assisté à l'une des 2 Assemblées Générales de la saison 25/26, une pénalité de 25 euros par voix sera appliquée.** Bien entendu, toutes les associations sont les bienvenues à cette AG y compris celles-ci qui ne sont pas en obligation de présence.

13h 00 : ouverture de la salle et pointage des clubs

14h 00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Allocutions des élus et personnalités présents
2. Allocution du Président de la Ligue
3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 25 octobre 2025
4. Bilans et perspectives des différentes Commissions
5. Présentation du Budget prévisionnel 2026-2027
6. Vote du Budget prévisionnel 2026-2027
7. Elections complémentaires au conseil de ligue (2 sièges dont 1 réservé à un ou une médecin)
8. Questions diverses (transmises dans le délai imparti)

17h 00 : fin théorique de l'AG et pot de l'amitié